



Les modifications ont-elles un impact sur la fiche signalétique du programme?

Non

Oui

Changements relatifs aux:

- Plans de cours
- Programmation des activités (trimestre 1, 2, 3...)
- Activités promotionnelles et de recrutement
- Gestion académique et administrative du programme
- Approches pédagogiques ou modalités d'évaluation
- Partenariats externes
- Propédeutique ou scolarité probatoire (hors programme)

Changements relatifs aux **activités pédagogiques existantes:**

- Paramètres des activités existantes (préalables, durée...)
 - Attention: le **titre**, les **cibles de formation** et les **éléments de contenu** d'une activité ne peuvent pas être modifiés si l'activité a déjà été offerte.
- Création de nouvelles activités pédagogiques

Changements relatifs aux **programmes existants:**

- Mécanisme de sélection des candidats
- Temps complet/partiel (sans impact financier)
- Ajout/retrait de lieu de formation (sans impact financier)
- Trimestres d'admission
- Conditions de poursuite du programme
- Remplacement d'activités pédagogiques à option ne modifiant pas le profil de sortie
- Transfert de responsabilité à un autre département/faculté

- Création d'un programme
- Refonte d'un programme
- Création d'un cheminement
- Fermeture d'un programme
- Fermeture d'un cheminement

Changements relatifs aux **programmes existants:**

- Finalités et cibles de formation
- Bassin de clientèle visée
- Régime coopératif
- Lieux de formation ou temps complet/partiel incluant des coûts supplémentaires
- Activités pédagogiques obligatoires
- Nombre de crédits consacrés aux activités obligatoires/à option/au choix
- Activités pédagogiques à option modifiant le profil de sortie

Modifications hors fiche signalétique

Gérées par les facultés et les services concernés

Modifications mineures

Transaction Véo seulement - aucun dossier de présentation n'est nécessaire



Modifications majeures

Requiert un dossier de présentation, la transaction Véo et l'extrait de procès-verbal su conseil de faculté

